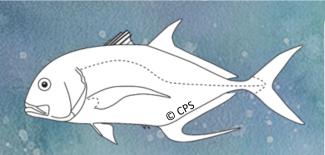


3 – CARANGUES, PA'AIHERE







Les carangues font partie de la famille des Carangidae. Les poissons de cette famille ont un corps fin et sont adaptés pour nager vite. Ils ont des couleurs ou des reflets argentés.

En Polynésie française, il y a **33 espèces de carangues**, dont une espèce qui est unique à cette région.

Les carangues sont des prédateurs appréciés pour leur chair délicate, mais il y a un risque important d'intoxication à la ciguatera. En reo mā'ohi il n'y a pas de terme qui regroupe toutes les espèces de carangues, pour cette fiche nous utiliserons le terme pa'aihere pour parler de toutes les carangues, sauf pour les ature et les operu qui font également partie de la famille des Carangidae.

| Nom scientifique | Nom commun français | Nom reo mā'ohi |
|---|---------------------------|--|
| Caranx melampygus | Carangue bleue | Harehare Puhare (juvénile) - pa'aihere ninamu - pahuru ninamu |
| Caranx ignobilis | Carangue à grosse tête | Uru'ati - upoʻo rahi |
| Caranx sexfasciatus | Carangue à gros yeux | 'Omuri |
| Caranx papuensis | Carangue cuivrée | 'Autea |
| Caranx lugubris | Carangue noire | Ruhi |
| Carangoides ferdau | Carangue rayée | Pahuru |
| Carangoides orthogrammus - Ferdauia orthogrammus | Carangue à points jaunes | Pahuru pata |
| Elagatis bipinnulata | Carangue arc-en-ciel | Roeroe |
| Scomberoides lysan | Carangue leurre | Rai |

Les couleurs du tableau sont en lien avec le risque d'intoxication à la ciguatera

Risque important Risque modéré Risque inconnu





























3 - CARANGUES, PA'AIHERE

FICHE BIO

Comment vivent les pa'aihere?

- **Habitat**: Les adultes de *pa'aihere* se trouvent dans différents habitats, tels que les baies, les chenaux du lagon, les zones littorales, les zones à fonds durs et la pente externe, ainsi qu'en eaux plus profondes jusqu'à plusieurs centaines de mètres pour certaines espèces. Les juvéniles sont proches de la côte, dans les eaux peu profondes et abritées, on les trouve aussi dans les embouchures de rivière.
- **Comportement**: Certaines espèces de *pa'aihere* se déplacent en bancs et sont plus territoriales que d'autres, qui évoluent seules ou en petits groupes. Certaines espèces sont plus actives la nuit, avec des bancs qui se dispersent pour chasser.
- **Nourriture** : Les *pa'aihere* sont carnivores. Les grandes espèces sont des prédateurs redoutables qui chassent leurs proies en pleine eau ou sur les fonds marins. Elles se nourrissent de petits poissons, de crustacés ; certaines espèces ajoutent des mollusques à leur alimentation.
- **Prédateur**: Les *pa'aihere* sont les proies de poissons du large tels que les thons, les bonites, les mahi-mahi, les barracudas, voire d'autres *pa'aihere*.

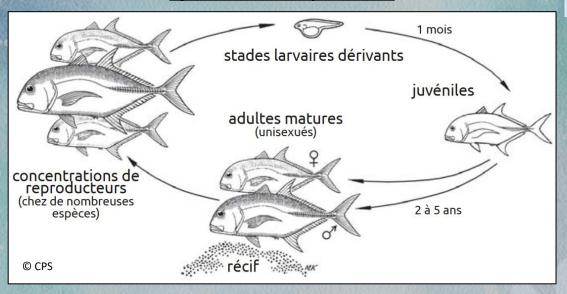






L'espérance de vie peut aller jusqu'à 20-30 ans et plus (pa'aihere ninamu et uru'ati).

Cycle de vie des pa'aihere



Reproduction: Les *pa'aihere* ont des sexes séparés, mais il est difficile, voire impossible, de différencier les mâles des femelles sans observer leurs gonades (organes reproducteurs). Cependant, lors de la période de reproduction, des différences de couleur peuvent apparaître, permettant de distinguer les deux sexes. Les mâles ont souvent des couleurs plus foncées, en particulier sur leurs nageoires.

La maturité sexuelle est atteinte à des tailles et âges différents selon les espèces. Les espèces de petite taille atteignent leur maturité sexuelle plus rapidement. En général, les individus sont matures entre 1 et 4 ans. Par exemple, la carangue bleue ou pa'aihere ninamu devient mature entre 2 et 4 ans (36 cm) et la carangue à grosse tête ou uru'ati entre 2 et 4 ans (53 cm).

Les œufs sont libérés et fécondés dans l'eau. Ils se transforment en larves qui dérivent au large pendant plusieurs semaines, voire même jusqu'à 4 mois.

Parfois, la reproduction donne lieu à de grands rassemblements, notamment près des passes ou des pentes externes.

















LICHE BIOLOGI

La pêche en Polynésie

Les *pa'aihere* sont des poissons très appréciés dans tous les archipels. Leur chair est considérée comme noble et recherchée.

En plus de la pêche pour se nourrir et pour la vente, ces poissons sont également ciblés par la pêche sportive. La pêche des *pa'aihere* se pratique principalement pendant la journée, du lever au coucher du soleil, pour les grandes espèces. Pour les plus petites espèces, la pêche se fait de jour comme de nuit.

Différentes techniques de pêche sont utilisées :

- la pêche au fusil,
- la pêche à la ligne,
- la pêche à la traîne,
- les parcs à poissons,
- la pêche au filet.

La pêche se pratique toute l'année, mais les périodes de reproduction peuvent augmenter les captures, notamment dans les parcs à poissons des Tuamotu.

Les captures des plus grandes espèces de *pa'aihere* se produisent lorsque beaucoup de proies sont présentes quand les bancs d'alevins se rapprochent des côtes (*ata pa'auara e marava*: alevins de poissons-lapins) ou dans les baies (*ina'a* - alevins des gobies). La raréfaction de ces bancs d'alevins peut impacter la disponibilité et l'abondance des *pa'aihere*.

Comme tous les prédateurs, les pa'aihere sont importantes pour réguler les populations de poissons et notamment les poissons herbivores.



Pour les *ature*, la pêche se déroule pendant la saison chaude lorsque les poissons s'approchent des côtes (lagons, baies, rivage) et jusqu'à ce qu'ils grandissent ('orare) et commencent à sortir du lagon.

De nombreuses techniques de pêche sont utilisées pour cibler cette espèce :

- grands filets et senne de plage ou *anave* (pêche traditionnelle communautaire)
- filet nylon maillant ou *parava* (pas de maille minimale)
- pêche à ligne (moulinet et mitraillette avec 6 hameçons ou simple fil de nylon et hameçon)

C'est une pêche particulièrement importante en Polynésie sur le plan économique et culturel : la chair des poissons est très appréciée qu'elle soit consommée crue ou cuite. L'abondance, la facilité de sa capture, et son prix peu élevé en font une espèce de choix.



Eléments à considérer pour la gestion

Chez les *pa'aihere*, la pêche d'individus immatures peut avoir un impact important sur la pêche et le renouvellement des stocks.

Pour les espèces de petites tailles qui se regroupent en bancs, comme les *ature*, il est important que les individus puissent se reproduire avant d'être capturés pour permettre le renouvellement de leur stock.

Chez les grandes espèces de *pa'aihere*, la chair appréciée et recherchée des petits individus (*puhare ou harehare*) et le risque d'intoxication à la ciguatera influencent la taille à laquelle elles sont pêchées. Les grands individus, qui sont de grands reproducteurs (car ils produisent plus d'œufs), ne sont généralement pas pêchés dans les zones où un risque d'intoxication à la ciguatera est reconnu. Il existe un risque pour la ressource lorsque de jeunes individus non matures sont capturés.















MAILLE > 40 mm

SPACEMENT

FILET > 100 m

50m

RESTRICTION

ENGINS

Mesures de gestion





Existantes

La réglementation territoriale sur la pêche au filet s'applique aux *pa'aihere* :

- Une taille de **maille** minimum de **40 mm** (dans sa plus petite taille).
- Longueur maximum cumulée de 50 m avec un espace entre deux filets d'au moins 100 m.
- Durée de pose maximum : 24 h avec intervalle de 24 h minimum.

Il est également interdit d'utiliser tout équipement permettant à une personne immergée de respirer sans revenir à la surface pour la pêche sous-marine.

Des mesures spécifiques peuvent également être mises en place dans certaines zones gérées afin de protéger cette ressource :

- Tailles minimales pour la vente → ZPR Moorea (30 cm)
- Zones interdisant toute pêche
- Zones interdisant certaines techniques de pêche
 - pêche au filet (Hitia'a, Muriavai, Taaone, etc.) et cela notamment pour la pêche aux ature;
- Zones partageant les plages horaires de pêche entre les différentes techniques de pêche (ZPR de Tautira)
- Zones règlementant certaines pratiques de pêche.
 - pêche au fusil de nuit interdite (Hitia'a, Punaauia);
 - pêche au filet réservée à certaines ressources (ature, ouma, ina'a)
 - nombre limité de parcs à poissons (Anaa)



À envisager ?

Pour une gestion locale des stocks, les mesures possibles intègrent celles déjà mises en place dans différentes ZPR ainsi que:

- La mise en place de taille minimale et/ou maximale de capture,
- Une bonne connaissance de la biologie des espèces est nécessaire, ainsi que la prise en compte du risque de ciguatera.
- Fermeture saisonnière de la pêche
- Fermeture temporaire sur les zones connues de forte concentration de reproducteurs.
- Fermeture temporaire des parcs à poissons si les *pa'aihere* sont capturés en grand nombre pour la reproduction.



- Quota par pêcheur par unité de temps, en particulier dans les zones déjà surpêchées.
- → EX: kg ou nombre / pêcheur / jour



SAISONNIERE

TAILLE

MINIMUM

Pourquoi les pa'aihere sont vulnérables?



Surpêche: Pour réduire le risque de ciguatera, les pêcheurs ont tendance à capturer des poissons de plus petite taille. Cela signifie que certains poissons comme les *harehare* sont pêchés avant même de s'être reproduit ce qui peut avoir un impact important sur la ressource.

Déséquilibre de la chaîne trophique : Si les populations de proies dont se nourrissent les pa'aihere (par exemple les ina'a et ata pa'auara e marava) diminuent, à cause de dégradations de l'environnement ou de surpêche, et que les pa'aihere ne trouvent plus assez de nourriture, leurs populations peuvent être mises en danger.















